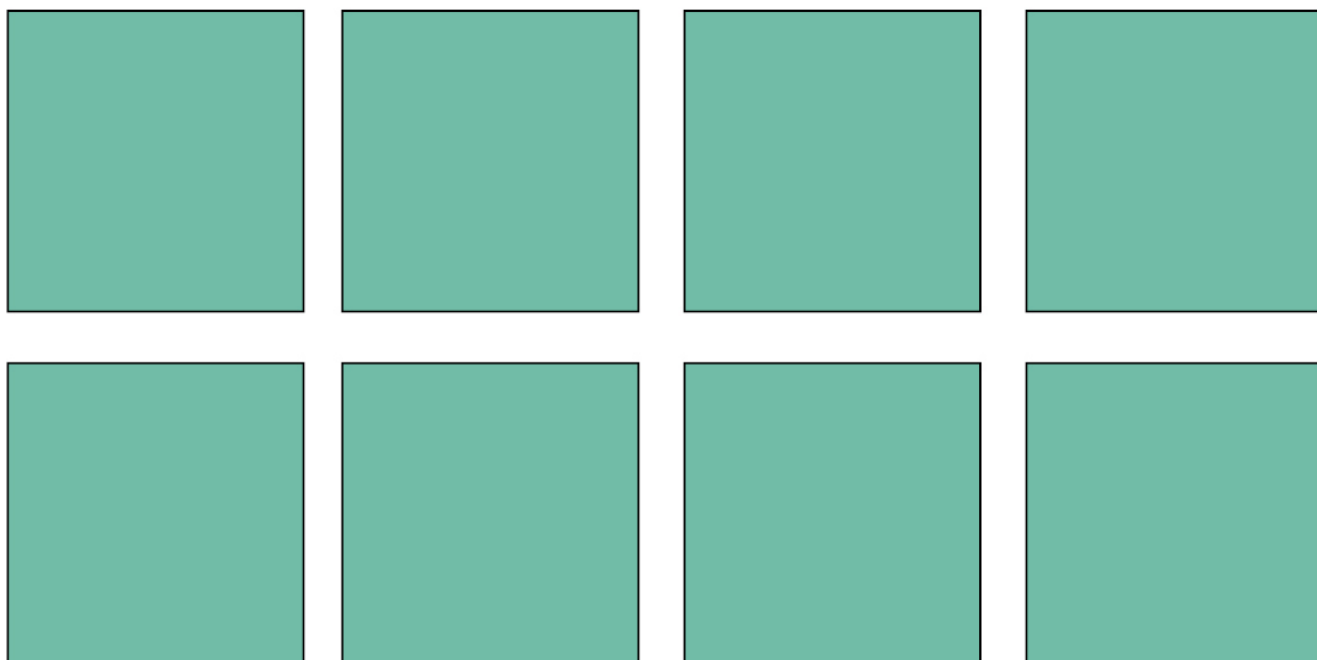


GUIDE  
des  
ECHANGES  
INTERNATIONAUX  
2017 / 2018



## IMPORTANT :

Les destinations indiquées concernent l'année 2017-2018.

Des accords bilatéraux doivent être renouvelés dans le courant de cette année, aussi les échanges 2017-2018 seront réellement confirmés au premier trimestre 2017.

## ECHANGES INTERNATIONAUX 2017 – 2018

---

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) propose aux étudiants des échanges internationaux dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur avec lesquels des conventions ont été établies. Ces échanges sont soutenus activement par les enseignants ou chercheurs de l'Ecole.

Les étudiants de 4<sup>ème</sup> année ont la possibilité de valider à l'étranger leur 1<sup>ère</sup> année de Master.

Vous trouverez ci-après les renseignements concernant les échanges proposés :

<b>Echanges internationaux 2017-2018</b>	<b>4</b>
<b>Candidatures</b>	<b>6</b>
Calendriers	6
Portfolio	
Master Franco-Chinois ENSAV/Tongji	7
P45 à l'étranger	8
<b>Avant le départ en mobilité</b>	<b>10</b>
Visa/Passeport biométrique	10
Logement	10
Dernière réunion avant le départ et réinscription à l'ENSA-V	10
Réinscription à l'Ensav	10
<b>Pendant la mobilité : Les études</b>	<b>11</b>
<b>Equivalences ECTS</b>	<b>12</b>
<b>Mémoire du Master à l'étranger</b>	<b>13</b>
<b>Rapport ENSA-V et Questionnaire Erasmus+</b>	<b>14</b>
<b>De Retour de mobilité</b>	<b>15</b>
Validation du M1	15
Validation des résultats ECTS	15
Présentation des travaux	15
<b>Les aides financières à la mobilité</b>	<b>16</b>
<b>Stage de formation pratique de 2<sup>ème</sup> année « Master »</b>	<b>17</b>
<b>Liste, adresse des établissements d'enseignement supérieur et nom des correspondants</b>	<b>18</b>
Liste des étudiants ENSA-V partis en échange en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017	24
Liste des étudiants étrangers accueillis en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017	25
<b>Centres et Instituts Culturels étrangers à Paris</b>	<b>26</b>

## ECHANGES INTERNATIONAUX 2017-2018

### Dans le cadre Erasmus+

Pays	Ville/Ecole	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables enseignants Ensav	Courriel
ALLEMAGNE	Berlin (TU Berlin)	10 mois	2	Klass DE RYCKE	klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Munich (TU Munich)	10 mois	2	Klass DE RYCKE	klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Darmstadt (TU Darmstadt)	10 mois	2	Klass DE RYCKE	klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Mayence (TH Mainz)	9 mois	2		
AUTRICHE	Vienne (TU Wien)	10 mois	2	Susanne STACHER	suzanne.stacher@versailles.archi.fr
BELGIQUE	Bruxelles (ULB)	10 mois	2	Klass DE RYCKE	klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Liège (Uni. De Liège)	9 mois	1	Nicolas PHAM	nicolas.pham@versailles.archi.fr
ESPAGNE	Barcelone (ETSAB)	10 mois	2	Richard SABATIER	richard.sabatier@versailles.archi.fr
	Madrid (UPM)	10 mois	2		
	Valladolid (UVA)	9 mois	2		
ESTONIE	Tallinn (EAA) <sup>1</sup>	9 mois	1	Susanne STACHER	suzanne.stacher@versailles.archi.fr
GRECE	Athènes (NTUA)	9 mois	2	Richard SCOFFIER	richard.scoffier@versailles.archi.fr
ITALIE	Milan (Poli. Di Milano)	9 mois	2	Emmanuel COMBAREL	emmanuel.combarel@versailles.archi.fr
	Rome (La Sapienza)	10 mois	5	Richard SABATIER	richard.sabatier@versailles.archi.fr
	Rome (Roma III)	6 mois	2	Gabriele PIERLUISI	gabrielepierluisi@gmail.com
	Palerme (Unipa)	10 mois	2		
	Venise (IUAV)	9 mois	2		
PAYS-BAS	Delft (TU Delft)	5 mois	1	Nicolas PHAM	nicolas.pham@versailles.archi.fr
PORTUGAL	Lisbonne (Uni.Tech. Lisboa)	10 mois	2	Luc VILAN	l.vilan@wanadoo.fr
	Porto (Uni. Do Porto)	9 mois	2		
ROUMANIE	Bucarest (Ion Mincu)	10 mois	2	Andrei FERARU	agence@aaferaru.com
ROYAUME-UNI	Glasgow (GSA) <sup>1</sup>	5 mois	1 ou 2	Susanne STACHER	suzanne.stacher@versailles.archi.fr
TURQUIE	Istanbul (ITU)	5 mois	2	Ido AVISSAR	ido.avissar@versailles.archi.fr
	Istabil (BILGI)	5 mois	2		

12 pays

24 villes

Total : 45 mobilités

### Dans le cadre de conventions (8)

Pays	Ville/Ecole	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables Ensav	Courriel
ARGENTINE	Buenos Aires (FADU-UBA)	9 mois	5	Guillermo WIELAND	guillermo.wieland@versailles.archi.fr
	Cordoba (FAUDI)	9 mois	2		
BRESIL	Rio de Janeiro (FAU)	10 mois	2	Djamel KLOUCHE	djamel.klouche@versailles.archi.fr
	Rio de Janeiro (PUC)	10 mois	2		
	Sao Paulo (Mackenzie)	6/9 mois	1		
CANADA	Montréal (Uni. Montréal)	9 mois	2	Cédric LIBERT	cedric@anorak.be

### Dans le cadre de conventions (suite)

Pays	Ville/Ecole	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables Ensav	Courriel
JAPON	Kyoto (KIT)	9 mois	2	David LECLERC	david.leclerc@versailles.archi.fr
SUISSE	Zurich (ETH)	9 mois	1	Suzanne STACHER	suzanne.stacher@versailles.archi.fr
	Genève (HEPIA)	10 mois	2	Nicolas PHAM	nicolas.pham@versailles.archi.fr
THAILANDE	Bangkok (Uni. Chulalongkorn)	6 mois	6	Jean François COULAIS	jeanfrancois.coulais@versailles.archi.fr
MAROC	Rabat (Université Internationale de Rabat)	10 mois	2	Yves ROUJON	yves.roujon@versailles.archi.fr
U.S.A.	Houston (GD Hines College) <sup>2</sup>	10 mois	2	Suzanne STACHER	suzanne.stacher@versailles.archi.fr

8 pays

11 villes

Total: 29 mobilités

### Master franco-chinois

Pays	Ville/Ecole	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables Ensav	Courriel
CHINE	Shanghai/Tongji (CAUP)	5 semestres	6	Ingrid TAILLANDIER	ingrid.taillandier@versailles.archi.fr

Total général: 80 mobilités

### Dans le cadre des projets de 4<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> année (P45) :

Pays	Ville/Ecole	Responsables Ensav	Courriel
BRESIL	Rio de Janeiro	Cédric LIBERT/Pierre Antoine	cedric.libert@versailles.archi.fr/pierre.antoine@versailles.archi.fr
IRAN	Ispahan	Jean Patrice CALORI	jean-patrice.calori@versailles.archi.fr
PAYS-BAS	Delft	Nicolas PHAM	nicolas.pham@versailles.archi.fr
ITALIE	Rome	Raphaëlle HONDELATTE / Sophie DELAHAY	raphaelle.hondelatte@versailles.archi.fr sophie.delhay@versailles.archi.fr
	Milan	Djamel Klouche, / Gaetan Brunet	djamel.klouche@versailles.archi.fr, gaetanbrunet@gmail.com
JAPON	Kyoto	David LECLERC / Stéphane BERTHIER	david.leclerc@versailles.archi.fr / stephane.berthier@versailles.archi.fr
	Tokyo	Richard SCOFFIER/Elisabeth NICOLEAU	richard.scoffier@versailles.archi.fr/marieelisabeth.nicoleau@versailles.archi.fr
MAROC	Casablanca	François CHOCHON	francois.chochon@versailles.archi.fr
PALESTINE	Naplouse	Luc VILAN / Yves ROUJON	luc.vilan@versailles.archi.fr / yves.roujon@versailles.archi.fr
SENEGAL	Dakar	Vincent JACQUES / Guillaume RAMILLIEN	Vincent.jacques@versailles.archi.fr
THAILANDE	Bangkok	JF Coulais / Suzanne STACHER	jeanfrancois.coulais@versailles.archi.fr, suzanne.stacher@versailles.archi.fr

(1) sous réserve de place disponible

(2) sous réserve de réciprocité

# CANDIDATURES

## POUR PARTIR en MOBILITE (Erasmus+ et International)

### ⇒ Inscriptions

- **avant le 12 décembre 2016** et sous réserve de l'obtention de toutes vos UE de 2<sup>ème</sup> année : dépôt auprès du service des relations internationales qui enregistrera votre candidature signée sur papier A4 indiquant 2 destinations maximum (votre 1er choix fera l'objet d'une audition avec un jury ; votre 2nd choix pourra être pris en compte si vous figurez sur la liste complémentaire).
- **avant le 9 janvier 2017** : confirmation de votre candidature par le dépôt auprès du service des relations internationales d'un portfolio avec curriculum vitae et d'une lettre de motivation **signée** (1 page), en français et pour les destinations anglo-saxonnes en anglais.

**Nouveau** : votre **portfolio (au format A4)** devra reprendre votre parcours depuis votre entrée à l'école (travaux personnels ou en groupe en indiquant l'enseignant qui a encadré et noté vos travaux). Il devra être accompagné **d'une lettre de motivation signée et d'un curriculum vitae** faisant état notamment de vos stages et des informations en relation avec votre demande de mobilité.

Pour les travaux extérieurs à l'école, mention devra être faite du nom et des coordonnées de l'agence, du nom du maître de stage, du descriptif et de la localisation du ou des projets.

- **fin janvier 2017, sous réserve des résultats du P31**: entretien avec un jury dans la langue du pays choisi, autour de 4 points :
  1. votre parcours
  2. vos motivations pour un établissement partenaire et votre engagement pour la mobilité
  3. vos projets (notamment votre mémoire) en relation avec la destination choisie
  4. vos compétences linguistiques par rapport au pays sélectionnéVotre portfolio et votre lettre de motivation permettront également au jury d'évaluer et de retenir les candidats :
  - ceux classés par décision du jury sur une liste principale,
  - ceux classés par le jury sur une liste complémentaire.

### ⇒ La sélection

- **début février 2017**
  1. l'ENSA-V informe les écoles partenaires des candidats retenus.
  2. les établissements partenaires envoient aux étudiants sélectionnés les dossiers d'inscription par ailleurs téléchargeables sur leur site internet. Pour certaines destinations une demande de logement peut accompagner le formulaire d'inscription.
  3. les candidats retenus remplissent eux-mêmes les différents dossiers d'inscription dans les établissements partenaires, en liaison avec le service des relations Internationales de l'ENSAV.

**Attention** : veillez à **respecter impérativement les dates « butoir »** indiquées par les écoles pour les inscriptions et l'envoi des divers documents demandés par les établissements partenaires.

- **début juillet 2017** : les candidatures sont définitivement confirmées après les résultats du jury de fin de licence.

**Attention** : les étudiants devront obligatoirement avoir obtenu, à la session de juillet 2016, le diplôme d'études en architecture valant grade de licence pour finaliser leur projet d'études à l'étranger.

**En cas d'échec, la demande de mobilité sera annulée.**

Aucune candidature ne sera prise en compte en dehors des dates indiquées ci-dessus.

## **POUR S'INSCRIRE DANS le MASTER FRANCO-CHINOIS ENSA-V/TONGJI : Ecological Urbanism**

Sur la base d'un partenariat entre l'ENSA-V et le CAUP (College of Architecture & Urban Planning) de l'Université de Tongji à Shanghai, le double cursus permet, après 2 années d'études et la soutenance avec succès d'une master thesis et d'un PFE, la délivrance d'un double diplôme valant grade de master en France (architecture) et en Chine (Urban planning and design).

### **1. Conditions d'inscription**

- être titulaire du diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence ou en cours d'obtention
- justifier du niveau B2 de maîtrise de la langue anglaise conformément au cadre européen de référence pour les langues

### **2. Modalités d'admission**

- **avant le 12 décembre 2016 :**

dépôt des candidatures (lettre de motivation rédigée en anglais et portfolio)

- **fin janvier 2017 :**

entretien avec un jury après présélection sur dossier et **en fonction notamment des résultats P31**

Le jury prendra en compte notamment :

- les résultats obtenus durant les années précédentes et ceux des projets des deux derniers semestres
- les motivations de l'étudiant(e) pour cette formation (connaissances linguistiques en chinois ou stages)
- les connaissances linguistiques certifiées en anglais (750 au test TOEIC)

A l'issue de l'entretien, une liste complémentaire pourra être établie.

### **3. Inscription administrative et paiement des droits d'inscription**

L'inscription administrative ainsi que le paiement des droits d'inscription s'effectuent dans l'école d'origine.

### **4. Organisation des études**

La double formation, limitée à 12 étudiants (6 français(e)s et 6 chinois(e)s), est dispensée en langue anglaise tout en réservant une place à l'apprentissage des langues du pays d'accueil : le français et le chinois.

La formation se déroule sur 4 ou 5 semestres :

- **année 1** à l'ENSA de Versailles : les étudiants suivent le cursus de formation initiale sur les semestres 7 et 8
- **année 2** au CAUP de l'Université de Tongji : à travers l'offre de formation sur le semestre 9, les étudiants suivent un projet design ou urbanism ainsi qu'un ensemble de cours couvrant les 30 ECTS nécessaires.

Entre les années 1 et 2, un **stage de 2 mois à temps plein** en milieu professionnel est **obligatoire**.

Avant l'inscription pédagogique à l'UE PFE, les étudiants doivent remettre au service de la pédagogie un dossier des travaux effectués ainsi que le rapport de stage. Une présentation des travaux est organisée afin de valider le semestre 9.

Si un étudiant ne valide pas les UE nécessaires à l'inscription à l'UE PFE, il réintègre automatiquement sa formation d'origine.

## POUR S'INSCRIRE à un PROJET P45 à l'ÉTRANGER

⇒ L'inscription a lieu :

- dès le mois de juillet pour les P45 du 1er semestre,
  - en octobre pour les P45 du 2ème semestre,
- auprès du Service de la pédagogie et de l'enseignant responsable du P45 demandé .

Un **book** et une **lettre de motivation par destination** sont demandés.

L'inscription est suivie d'un entretien avec l'enseignant.



## NIVEAU de LANGUE REQUIS pour PARTIR en MOBILITE

### ⇒ Cours de langues à ENSAV:

- en 1<sup>ère</sup> année: tous les étudiants reçoivent un enseignement d'anglais.
- en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année: vous pouvez préparer votre année à l'étranger en approfondissant les langues dispensées à l'école : l'anglais, l'espagnol et l'allemand et l'italien.

### ⇒ Lors de la sélection devant le jury:

- Pour les Pays-Bas (Delft), la Thaïlande (Bangkok), le Royaume-Uni (Glasgow) et les Etats-Unis (Houston University) : présentation en anglais des travaux devant la commission d'évaluation et test TOEIC **obligatoire** préalablement à l'entretien avec le jury.
- Pour l'Allemagne (Berlin, Darmstadt, Mayence, Munich) et l'Autriche (Vienne) : une bonne connaissance de l'allemand est demandée. Les travaux sont présentés en allemand devant la commission d'évaluation.
- Pour les autres destinations : une présentation des travaux dans la langue du pays est vivement recommandée (à défaut en anglais).
- Pour l'Italie (Rome, Milan, Palerme et Venise) le niveau B1 en Italien est **exigé** avec obligation de suivre des cours à l'arrivée.

### ⇒ Avant de partir

#### **TEST OLS (dans le cadre Erasmus+) :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, un **test de niveau de langue OLS (Online Linguistic Support)** est **obligatoire** pour les étudiants souhaitant partir dans une destination de l'Union Européenne, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Les résultats n'empêchent pas les participants de prendre part au programme de mobilité par contre, **ce test conditionne le versement de la bourse Erasmus +.**

Le TEST OLS se fait en ligne, à l'adresse suivante : <http://erasmusplusols.eu/>

- **Comment?** Il revient à l'établissement de répartir les licences attribuées par Erasmus+ avant les départs entre les étudiants pour participer aux cours en ligne.

- **Quand?** Au plus tard 15 jours **avant le départ et au retour** de mobilité pour mesurer l'acquisition des connaissances linguistiques.

- **Les langues pratiquées en OLS:** allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, polonais, portugais, suédois, tchèque.

**Attention:** dès réception de votre TEST OLS par mail,

→ veuillez bien respecter les délais (un à deux mois) pour passer le test.

→ une fois connecté, vous êtes dans l'obligation de terminer le test jusqu'au bout sous peine de perdre votre licence OLS.

### ⇒ Autres modalités de formation de langues étrangères:

Pour les étudiants qui souhaitent volontairement passer un test pour avoir une certification internationale, vous pouvez vous adresser aux **CEREL (Centres de ressources et Espaces Langues) de l'Université de Versailles à St Quentin en Yvelines.**

La mission première des CEREL est la formation / accompagnement en langues vivantes étrangères:

- initiation / découverte d'une nouvelle langue étrangère;
- remise de niveau dans la langue cible;
- perfectionnement de tout ou partie des compétences;
- acquisition d'une langue étrangère et d'un vocabulaire spécifique à un contexte professionnel;
- préparation aux certifications internationales.

Les CEREL sont agréés pour vous faire passer les certifications suivantes : **TOEIC, TOEFL, BULATS, TFI Naturalisation.**

Pour toute démarche, vous pouvez vous adresser au:

- **CEREL de Versailles, sur le campus de l'UFR des Sciences (contact: Mme Evelyne CONCHOU).**

## AVANT le DEPART en MOBILITE

### 1. VISA / PASSEPORT BIOMETRIQUE

Un visa en cours de validité est obligatoire pour certaines destinations hors Europe.

Les étudiants sélectionnés pour partir en mobilité doivent obtenir, avant leur départ, un visa de 9 ou 10 mois.

Les étudiants initient les démarches nécessaires à l'obtention du visa en liaison avec le service des relations internationales. Il leur incombe de vérifier qu'ils sont en possession des documents nécessaires à cette mobilité.

Les étudiants candidats à Houston University et autres écoles américaines doivent se renseigner très tôt pour l'obtention d'un visa pour les U.S.A (au minimum 4-5 mois avant le départ soit dès la publication des résultats des jurys internationaux) et disposer d'un passeport biométrique.

**Attention** : les étudiants qui ne sont pas de nationalité française doivent veiller à prendre en compte des délais d'obtention de visa parfois plus longs.

### 2. LOGEMENT

Il est difficile de se loger, en particulier dans les grandes villes.

Avant votre départ, il est recommandé de prendre contact avec les étudiants encore sur place à l'étranger pour obtenir des renseignements sur les possibilités de logement et éventuellement reprendre une location.

Pensez à donner au service des relations internationales les coordonnées du logement que vous allez quitter pour un an ; il peut rendre service à un étudiant venant en Erasmus à l'Ecole. Vous pourrez ainsi l'occuper de nouveau à votre retour. Le service des relations internationales peut vous mettre en rapport, dès le mois de mai/juin, avec les futurs arrivants.

Les étudiants qui partent en mobilité s'engagent à leur retour, à aider les nouveaux étudiants en mobilité entrante à Versailles dans leurs démarches et leur recherche de logement.

### 3. AVANT le DEPART

#### ⇒ Réunion de préparation à la mobilité

Autour du 10 juillet, une réunion rassemblant les candidats définitivement retenus est organisée après les résultats du jury de licence. Cette dernière réunion, **obligatoire** pour tous les étudiants partant en mobilité, permet de faire un dernier point sur :

- informations des écoles d'accueil,
- signature des contrats mobilité
- signature du règlement des échanges,
- remise du Kit de mobilité (cf. modèle p.11),
- dépôt de demande d'aide par écrit
- 3 RIB pour le versement des bourses (il doit mentionner votre nom et prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), et votre adresse),
- deux photos d'identité.

#### ⇒ Réinscription à l'Ensav

Les étudiants en mobilité restent étudiants de l'ENSAV. Par conséquent, ils doivent :

→ **se réinscrire** à l'école au mois de juillet.

**Attention** : avant votre départ en mobilité, pensez à :

- vous munir de votre carte d'assurance maladie européenne, dans le UE
- souscrire une attestation assurance (responsabilité civile et rapatriement)

#### ⇒ Frais de scolarité dans l'établissement d'accueil

→ dans l'établissement d'accueil aucun droit d'inscription n'est demandé hormis une participation aux frais de scolarité en Argentine, au Brésil (Rio de Janeiro/PUC) et au Royaume-Uni (Glasgow). Toutefois, l'établissement d'accueil peut demander aux étudiants de prendre en charge les coûts d'assurance, d'adhésion à des syndicats d'étudiants et l'achat de matériels divers tels que photocopies, produits de laboratoires, etc. au même coût que les étudiants locaux.

\* Pour Buenos-Aires et Cordoba, une participation aux frais de scolarité d'environ 150 € est à prévoir.

## PENDANT la MOBILITE : LES ETUDES

Les conventions conclues avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires permettent aux étudiants de valider leur **4<sup>e</sup> année**.

### LES PROGRAMMES ET COURS

**Mois d'avril/mai** : période pendant laquelle les candidats peuvent prendre connaissance du cursus des établissements partenaires (d'accueil) à travers des documents et programmes en consultant leur site Internet.

### ECTS

L'**ECTS**, acronyme anglais de **Système Européen de Transfert de Crédits**, facilite la reconnaissance des études poursuivies à l'étranger (à l'Ensav une année équivaut à 60 ECTS).

Les étudiants en **Master 1<sup>ère</sup> année** à l'ENSAV doivent s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil en tenant compte du nombre de crédits ECTS à obtenir (cf. 12) pour valider leur année.

### UN KIT de MOBILITE

Lors de la réunion de mobilité (mois de juillet), un **kit de mobilité** sera remis à chaque étudiant. L'étudiant doit garder ce kit tout au long de son séjour d'étude.

Le Kit de mobilité comprend:

1. le contrat de mobilité
2. le contrat d'étude ou learning agreement
3. les conditions générales et particulières et la charte de l'étudiant (Kit Erasmus+)
4. l'attestation d'arrivée/départ
5. la fiche sur le rapport d'étude

- **Le Contrat d'étude ou Learning agreement**

C'est dans le **Contrat d'étude** que l'étudiant doit indiquer les enseignements (projets, cours, recherches avec les crédits ECTS) qu'il compte suivre, après avis des responsables correspondants de l'école partenaire.

Trois parties sont à remplir obligatoirement dans le contrat d'étude, avec tampon et signatures de l'étudiant et des coordinateurs des deux parties:

- **1<sup>ère</sup> partie "Avant la mobilité"**

- **2<sup>ème</sup> partie "Pendant la mobilité"** (en cas de modification de cours, de responsables)

- **3<sup>ème</sup> partie "Après la mobilité"**

<b>Rappel</b> : le <b>contrat d'étude</b> est téléchargeable sur le site de l'ENSAV, rubrique 'International' (boîte à téléchargement).
---

### MEMOIRE - M1

Le mémoire du **Master** à l'étranger (Initiation à la Recherche et M1) fait l'objet d'un suivi spécifique précisé en page 13.

## EQUIVALENCES ECTS

Ces indications permettent aux étudiants ERASMUS ou en échange conventionné de s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil en fonction des règles d'équivalence des valeurs ECTS (temps encadré + travail personnel).

**Rappel** : une année de cursus vaut 60 ECTS soit environ 1400/1500 heures travaillées (plus ou moins 750 encadrées + 750 heures de travail personnel). 1 ECTS équivaut à environ 24/25 heures encadrées et de travail personnel. Hors Union Européenne, c'est le temps encadré programmé et le travail personnel qui permettent de construire l'équivalence des études.

### 1. En 1<sup>ère</sup> année de Master à l'ENSA-V

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **60 ECTS MINIMUM**.

	Nombre d'ECTS	
2 projets – P45	16 ECTS x 2 semestres	32 ECTS
Cours C1-C2	4 ECTS x 2 semestres	8 ECTS
Initiation à la recherche	10 ECTS au 1 <sup>er</sup> semestre	10 ECTS
Mémoire Recherche Documentaire	10 ECTS au 2 <sup>nd</sup> semestre	10 ECTS
		<b>60 ECTS</b>

### 2. Les enseignements et crédits ECTS dans l'établissement d'accueil

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **44 ECTS MINIMUM** pour une année dans l'établissement d'accueil, sachant que l'ENSA-V contrôle la validation de **16 ECTS**. Pour les mobilités semestrielles, il est nécessaire d'obtenir **27 ECTS MINIMUM** durant ce semestre (voir les tableaux ci-dessous).

	1 semestre	2 semestres
1 projet / semestre		
3 ou 4 enseignements dont 1 alimente une Recherche documentaire (M1) suivie dans l'établissement d'accueil ou par un enseignant de l'ENSA-V (cf page 14 le mémoire du master à l'étranger)	27 ECTS minimum	44 ECTS minimum

**Attention:** les cours de langue du pays d'accueil ne seront pas comptés parmi les 44 ECTS à valider pendant la mobilité de l'étudiant.

### 3. Commission des équivalences à l'ENSA-V

**Au mois de septembre**, la commission des équivalences prend connaissance et valide les résultats obtenus dans l'école d'accueil pour une année/un semestre de mobilité. Selon la durée de mobilité, elle crédite 3 ECTS (un semestre) et 6 ECTS (2 semestres) pour la validation des travaux et l'acquisition de la langue du pays dans lequel a séjourné l'étudiant.

Les validations	Mois de septembre	2 semestres
La commission des équivalences	enregistre l'attestation des résultats obtenus dans l'école d'accueil	44 ECTS
Le rapport de recherche documentaire	est validé	10 ECTS
La présentation des travaux sous forme d'exposition	est validée par les enseignants en charge de la destination	2 ECTS
La maîtrise de la langue du pays d'accueil	est validée par les enseignants en charge de la destination en même temps que la présentation des travaux	4 ECTS
		<b>60 ECTS</b>

Lorsque l'étudiant n'a pas pu remplir son contrat d'études à l'étranger, la commission d'équivalences indique à l'étudiant à son retour, les unités d'enseignement qu'il lui reste à obtenir pour valider sa 4<sup>ème</sup> année.

## MEMOIRE du MASTER à L'ÉTRANGER

Le M1 du Master à l'ENSA-V se compose de 2 semestres :

- 1<sup>er</sup> semestre : recherche documentaire
- 2<sup>nd</sup> semestre : réalisation du mémoire et sa soutenance.

**Objectifs** : l'étudiant en 1<sup>ère</sup> année de master qui part à l'étranger élabore une recherche documentaire sur une question, un objet d'étude puisé dans le pays d'accueil. La recherche documentaire constitue la première étape du mémoire de master qui sera finalisé à l'école après le retour de l'étudiant en 3<sup>ème</sup> semestre de master.

Selon ces modalités, la recherche documentaire « à l'étranger » a pour objectif de permettre à l'étudiant d'ancrer son master dans une dimension internationale et d'enrichir les fonds documentaires de l'école et du laboratoire qu'elle abrite.

**Encadrement** : l'étudiant doit **avant son départ à l'étranger** solliciter un enseignant participant aux groupes de mémoires de master de l'ENSA-V. S'il en est d'accord, celui-ci deviendra son tuteur.

**1<sup>er</sup> semestre à l'étranger** : à l'ENSA-V l'unité d'enseignement Initiation à la Recherche (UEIR) prépare au mémoire de master.

Selon le cursus dispensé dans l'établissement d'accueil, l'étudiant s'inscrit à des cours (ou des ateliers/laboratoires) en phase avec le domaine de connaissance dans lequel il compte développer sa recherche. Ses choix doivent recevoir l'approbation de son tuteur. Les inscriptions cumulées équivalent à 10 ECTS. Dans le cas où ses 10 ECTS n'auraient pas été complètement validés à l'étranger, la commission des Equivalences, se réserve la possibilité d'indiquer des enseignements complémentaires à suivre à l'ENSA-V.

**2<sup>ème</sup> semestre à l'étranger** : l'étudiant démarre sa recherche documentaire (UEM1). Les contacts noués sur place dans le cadre des enseignements suivis lui ont permis de préciser un objet d'étude, d'ouvrir les portes, d'atteindre des documents. L'étudiant rend compte régulièrement de l'avancement de sa recherche à son tuteur. In fine il lui transmet (support papier) un rapport de recherche pour validation selon le calendrier du groupe de mémoire auquel il est rattaché.

### **Travaux demandés :**

Qu'il soit rédigé par l'étudiant ou recueilli par ses soins, tout document doit mentionner ses sources.

Le rapport de recherche doit être introduit par une problématique et par conséquent doit présenter la recherche documentaire de façon raisonnée.

Les documents de référence doivent être rassemblés sous forme d'annexes (support papier ou numérique) et répondre à une qualité de reproduction pour être lus et analysés dans de bonnes conditions.

Outre ces exigences ad minima, les travaux demandés sont définis par le tuteur de l'étudiant.

NB : l'étudiant qui n'a pas réalisé sa recherche documentaire à l'étranger, réintègre le calendrier de l'année universitaire en cours et par conséquent commence sa recherche M1 au 2<sup>ème</sup> semestre, en février.

## RAPPORT ENSA-V et QUESTIONNAIRE ERASMUS+

### Un rapport ENSA-V : "Rapport d'étude"

Ce rapport d'étude (format papier et numérique) sur votre année passée à l'étranger est à remettre obligatoirement à la fin du séjour (juin/juillet). Il contribue à la constitution d'une « banque de données » sur les échanges menés à l'école et permet de renseigner utilement les candidats pour partir l'année suivante. Les rapports 2015/2016 sont consultables sur place dans le bureau des relations internationales. Un CD de photos sur l'université, la ville, les voyages que vous aurez effectués est à déposer au service des relations internationales afin d'alimenter la « banque de données » du service.

### Un rapport spécifique Erasmus+ : "Rapport des participants"

Dans le cadre des mobilités ERASMUS+, un rapport spécifique Erasmus+ appelé "rapport des participants", sous forme de questionnaire est également à remplir par les étudiants ayant bénéficié de bourses Erasmus+. Il vous sera adressé par mail 15 jours environ après votre retour en France par l'agence Erasmus+.

**Attention** : ce questionnaire est obligatoire pour la vérification de votre assiduité durant votre séjour d'étude auprès de l'Agence nationale Erasmus+, et pour l'obtention du 2ème versement de la bourse Erasmus+.

## De RETOUR de MOBILITE

⇒ **Enregistrement des résultats – présentation des travaux**

### **VALIDATION du M1**

**En juin:** les étudiants remettent au service de la pédagogie un compte rendu de leur recherche documentaire pour validation du M1 et si nécessaire des documents complémentaires début septembre.

### **VALIDATION des RESULTATS (ECTS)**

**Avant mi-septembre:** l'attestation de retour doit parvenir au service international de l'Ensav résultats des études suivies durant l'année à l'étranger seront envoyés par les établissements d'accueil.

Il peut être utile de conserver toute copie de résultats ou tout document attestant les notes obtenues.

### **PRESENTATION des TRAVAUX**

**Courant septembre :** les étudiants présenteront par voie d'affichage dans l'école, devant l'enseignant responsable de leur destination, leurs travaux sous forme de panneaux affichables (3 ou 4 au format A2) et si besoin, un dossier complémentaire sur les travaux réalisés pendant la mobilité. La forme et la présentation du dossier complémentaire sont libres. Les dates seront fixées dès la rentrée des enseignants responsables de chaque destination.

### **ACCUEIL des ETUDIANTS ETRANGERS**

Une réunion d'information est prévue en fin septembre pour accueillir les étudiants étrangers, en liaison avec l'association Archiabroad.

Les étudiants revenant de mobilité sont particulièrement invités à y participer et à aider les étudiants étrangers dans leurs différentes démarches à l'école (logements, cours, vie étudiante...)

## AIDES FINANCIERES à la MOBILITE

Les aides versées aux **étudiants sélectionnés** pour partir en mobilité dans le cadre d'une convention, varient selon le cadre de l'échange et de la destination.

La nature des ressources et les montants indiqués sont donnés à titre indicatif et concernent l'année universitaire 2016/2017 – d'une année sur l'autre, le montant des aides peut varier d'une façon importante et certaines aides doivent être confirmées chaque année.

### AIDES ATTRIBUEES PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (MCC)

#### 1. Aide à la mobilité internationale du MCC

- Attribution: elle est désormais attribuée **uniquement aux boursiers**.
- Montant attribué en 2016/2017 : **400 €/mois** pendant **6 mois** maximum.
- Cette aide est cumulable avec toute autre bourse ou aide financière.

#### 2. Aide d'Urgence à la mobilité internationale du MCC

- Attribution: elle peut être attribuée, **aux étudiants non boursiers**.
- Montant attribué en 2016/2017 : **152€/mois** limité à **6 mois**.
- Conditions: son attribution dépend de la situation financière de l'étudiant dès lors qu'elle est justifiée **par courrier** et compte tenue du soutien apporté par d'autres organismes (administrations/collectivités territoriales) et du coût de la vie de la destination.
- Cette aide est cumulable avec tout autre bourse ou aide financière mais ne peut être obtenue qu'une seule fois durant le cursus, quelque soit la forme ou la durée du séjour précédemment financé.

### AIDES ATTRIBUEES PAR LA REGION ILE-DE-FRANCE

#### ⇒AMIE : Aide à la mobilité internationale étudiante d'IDF

- Attribution: elle est attribuée sur **critère social** qui est déterminé par **le quotient familial et calculée sur la base de l'avis d'imposition 2016**. Le quotient familial doit être **inférieur ou égal à 19 190 €** (montant du revenu fiscal de référence divisé par nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition 2016).
- Montant attribué en 2016/2017: il correspond à **250 € environ par mois** de séjour. Il est attribué en fonction de l'enveloppe budgétaire octroyée par la région Ile-de-France à l'école.
- Conditions: l'étudiant doit déposer **un dossier de demande** (lettre de motivation, 2 RIB, avis d'imposition 2016) auprès au service des relations internationales avant la fin juillet 2017.
- Cette aide est cumulable avec d'autres aides institutionnelles (voir Conseil Régional d'Ile-de-France).

#### ⇒Autres aides dans les régions

Les étudiants habitant ou relevant d'une autre région peuvent prendre contact avec leur Conseil régional ou leur ville pour faire une demande d'aide à la mobilité internationale.

- Ces aides ne sont pas cumulables avec l'AMIE.

### AIDES ATTRIBUEES PAR L'UNION EUROPEENNE - DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS+

- Attribution : cette aide octroyée par l'Union est attribuée **uniquement aux étudiants de mobilité d'Erasmus+** dans les destinations suivantes : Athènes, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Bucarest, Darmstadt, Delft, Istanbul, Glasgow, Liège, Lisbonne, Madrid, Mayence, Milan, Munich, Palerme, Porto, Rome, Tallinn, Valladolid, Venise, Vienne.

La Commission Européenne classe ces destinations par **"groupes"** en tenant compte du **coût de la vie** dans les différents pays du programme.

<b>Groupe 1 (coût de vie élevé)</b>	Autriche, Italie, Royaume-Uni et Suède
<b>Groupes 2 et 3 (coût de vie moyen et faible)</b>	Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Turquie

- Montant : Le montant varie en fonction de la subvention attribuée chaque année à l'Ensav. En 2016-2017 le montant attribué aux pays **du groupe 1** est **245€/mois** et **150€/mois pour les pays du groupe 2&3**.

- Conditions : le paiement est versé en 2 fois :

- acompte en novembre/décembre : **80 %** du montant à **réception de l'attestation d'arrivée**
- solde en juillet de l'année suivante : **20%** du montant au retour de l'étudiant à **réception de l'attestation de départ, de son 2ème test OLS, de son Rapport de Participant** et en fonction de la validation du Rapport Final Erasmus+ par l'école.

**Rappel : toutes ces aides sont versées directement sur le compte bancaire de l'étudiant qui doit fournir un RIB avant son départ.**



## STAGE de FORMATION PRATIQUE « Master »

En 5ème année, les étudiants peuvent effectuer leur stage pratique obligatoire à l'étranger.

Le lieu d'accueil est à l'initiative des étudiants. Des aides du ministère de la Culture et de la Communication et de la région Ile-de-France peuvent être obtenues selon les mêmes critères que pour les échanges en 4ème année.

Les étudiants en échange peuvent effectuer ce stage à la suite de leur année d'études à l'étranger dans le pays d'accueil.

### **BOURSE de STAGE ERASMUS+ :**

Dans le cadre du programme Erasmus+ de l'UE « Education et formation tout au long de la Vie », une bourse de stage peut être accordée à un étudiant de Master qui effectuera le stage de formation pratique en Europe.

L'allocation mensuelle versée en 2017-2018 varie entre 350 € et 500 € pour un stage minimum de 3 mois.

**Attention** : leur nombre est très limité depuis qu'il existe dans l'UE une gratification du stage à hauteur d'au moins 30% du SMIC. Pour cette raison, il s'adresse uniquement aux stages non-rémunérés.

Les conditions de candidatures et de sélection des stagiaires seront communiquées dans le courant du 1er trimestre 2017.

## LISTE et ADRESSE des ETABLISSEMENTS d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR et NOM des CORRESPONDANTS

### 1. Dans le cadre d'Erasmus+ :

#### ALLEMAGNE

##### Berlin

Technische Universität Berlin / Fachbereich Architektur (<http://www.tu-berlin.de>)  
SEKR A 20 FB8 Architektur  
Strasse des 17 – Juni 135 – 10623 Berlin - ALLEMAGNE  
Tél. : 00 49 30 314 24 696 – fax : 00 49 30 314 24 067  
Europe/Erasmus+ Incoming Students : Béatrice VINCI ([exchange.programmes@tu-berlin.de](mailto:exchange.programmes@tu-berlin.de))  
Correspondant enseignant : Professeur Finn GEIPEL

##### Darmstadt

Technische Universität Darmstadt (<http://www.tu-darmstadt.de>)  
Karlinenplatz 5 - D 64289 Darmstadt  
Institutional Erasmus+ Coordinator : Vroli THIELE  
Correspondant administratif : Tanja TORRES ALBERICH ([torres@pvw.tu-darmstadt.de](mailto:torres@pvw.tu-darmstadt.de))  
Correspondant enseignant : Professeur Andreas GARKISCH

##### Mayence

Fachhochschule Mainz University of Applied Sciences  
Faculté d'Architecture de Mayence (<http://www.fh.mainz.de> et <http://www.iprod-fh-mainz.de>)  
Am Getreidespeicher 29 D-55120 Mainz - ALLEMAGNE  
tél. : 00 49 (0) 6131 5767-57 - fax : 00 49 (0) 6131 5767-59  
Correspondant administratif :  
Gabriele MULLER-GERBHARDT ([gabriele.mueller-gerbhardt@hs-mainz.de](mailto:gabriele.mueller-gerbhardt@hs-mainz.de))  
Correspondant enseignant : Professeur Emil HADLER

##### Munich

Technische Universität München (<http://www.international.tum.de>)  
Arcisstrabe 21 | D-80333 München  
Director - International Office : Simone FROEHLICH ([froehlichs@zv.tum.de](mailto:froehlichs@zv.tum.de))  
Tel : 00 49 89 | 289 22393  
Responsable international : Giovanna BIANCHI ([international@ar.tum.de](mailto:international@ar.tum.de))  
Responsable Erasmus+ : Dörte PTASSEK ([incoming@zv.tum.de](mailto:incoming@zv.tum.de))

#### AUTRICHE

##### Vienne

Technische Universität Wien – School of Architecture (<http://www.rpl-arch.tuwien.ac.at>)  
Karl Splatz 13 – 1040 Vienna – AUSTRIA  
Tél. : 00 43 1 58801 25001 – fax : 00 43 1 58801 25099 – [e250@tuwien.ac.at](mailto:e250@tuwien.ac.at)  
Exchange Incoming Student Officer : Simone SOUCZEK ([simone.souczek@tuwien.ac.at](mailto:simone.souczek@tuwien.ac.at))  
Fridolin SCHRAFFI ([fridolin.schraffi@tuwien.ac.at](mailto:fridolin.schraffi@tuwien.ac.at))

#### BELGIQUE

##### Bruxelles

Université Libre de Bruxelles (ULB) (<http://www.ulb.ac.be/horta>)  
Campus de la Plaine, CP248  
Bd. du Triomphe (accès 5, Bat. S) B – 1050 Bruxelles (Belgique)  
Tél. : 32 0 2 650 50 50 – Fax. : 32 0 2 650 50 93 – [isahorta@ulb.ac.be](mailto:isahorta@ulb.ac.be)  
Coordinatrice des échanges : Elizabeth OLIVARES-FONTT ([elizabeth.olivares-fontt@ulb.ac.be](mailto:elizabeth.olivares-fontt@ulb.ac.be))

## **BELGIQUE**

### **Liège**

Université de Liège

1 rue Courtois B- 4000 Liège (Belgique)

Directeur de la faculté de Liège : Monsieur Charles GOOSENS (mgoossens@archilombart.ulg.ac.be)

Tél. : 32 0 4 221 79 00 – Fax : 32 0 4 221 79 20 – e-mail : info@archi-lombard.ulg.ac.be

Coordinatrice Erasmus+ : Dominique D'ARRIPE

Responsable de la mobilité étudiante : Melara DE BUSSETTA RAQUEL

Gestionnaires des étudiants entrants :

Marta KUCHARSKA (marta.kucharska@ulg.ac.be) et Pauline ANTOINE

Secrétariat relations internationales :

Carmen VALENTI (carmen.valenti@ulg.ac.be), Pascal RONDELET (pascal.rondelet@ulg.ac.be)

## **ESPAGNE**

### **Barcelone**

Universitat Politècnica de Catalunya - U.P.C. (www.upc.es/etsab)

Escuela Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona – E.T.S.A.B.

Avenue Diagonal, 649 - 08028 BARCELONA – ESPAGNE

tél. : 00 34 93 401 63 45 - fax : 00 34 93 401 63 38

International Officer : Natalia FORCADA et Alicia GARCIA DEL BLANCO (mob.etsab@upc.edu)

Correspondant enseignant : Monsieur Ferran SAGARRA TRIAS

### **Valladolid**

Escuela Técnica Superior de Arquitectura

Universidad de Valladolid (<http://www.uva.es>)

Plaza de Santa Cruz, 8 - 47002 VALLADOLID – ESPAGNE

tél. : 00 34 983 42 34 26 ou 00 34 983 42 34 60 - fax : 00 34 983 42 34 25

Responsables relations internationales :

Maria Fatima AREVALO (mariafatima.arevalo@uva.es) et Miguel SOUTO BARTOLOME

(miguelpablo.souto@uva.es) – (relint@uva.es)

Enseignant responsable de Versailles : Eduardo Miguel GONZALVEZ-FRAILE (egfrailez@gmail.com)

### **Madrid**

Escuela Técnica Superior de Arquitectura de Madrid (<http://www.upm.es>)

Avenida. Juan de Herrera, 4

28040 MADRID-ESPAGNE

Tél. : 00 34 91 336 36 60 – fax : 00 34 91 336 36 64 –

Tél. : 00 34 91 336 6267 – fax : 00 34 91 336 3664

International relations Officer : Lorena RODRIGUEZ MARTIN (lorena.rodriguez@upm.es)

Coordinateur du département des échanges internationaux : Javier GARCIA-GERMAN

Coordinateur de la faculté : Luis MOYA (director.prog.eu@upm.es)

## **ESTONIE**

### **Tallinn**

Estonian Academy of Arts / Eesti Kunstiakadeemia

International Office / Välissuhete osakond

Estonia pst 7 - Tallinn 10143

Tel: +372 626 7388

Fax: +372 626 7350

Responsable des relations internationales : Maria JÜRISSEON (maria.jurisson@artun.ee)

## **GRECE**

### **Athènes**

National Technical University of Athens N.T.U.A. (<http://www.uoa.gr>)

9, Iroon Polytechniou Street - 15780 Athens – GREECE

Pr Head of school of architecture : Eleni HAISTROU

Coordinatrice du département Erasmus+ architecture : Irène EFESSIOU, Pr. N.T.U.A.

Exchange Officer : Eleftheria VAROUCHAKI (evarouchaki@arch.ntua.gr)

## **ITALIE**

### **Milan**

Politecnico di Milano

Via Durando 10 – I - 20158 Milano - ITALIE

Tél. Facoltà + 39 02 2399 2627

Tél. : + 39 02 2399 2677

Prof. Erasmus+ Institutional Coordinator : Giancarlo SPINELLI

Exchange : Elena BELCREDI et Giona CAPURSO (exchange-leonardo@polimi.it)

### **Palerme**

Facoltà di Architettura dell' Università degli Studi di Palermo

Dipartimento di Architettura

Corso Vittorio Emanuele, 188

90133 Palermo (Italy)

Tél. : +39(0)91 6111365 - Fax. : +39(0)91 6111820

Erasmus+ Office : Angela Maria RAGONESE (relinter@unipa.it), Silvia CELANO (silvia.celano@unipa.it), Richard

ORTHOFFER (richard.orthofer@unipa.it)

Correspondant enseignant : professeur Zeila TESORIERE (zeila.tesoriere@unipa.it)

### **Rome**

Università Degli Studi di Roma « La Sapienza »

Dipartimento di Pianificazione Territoriale e Urbanistica

00196 Roma Via Flaminia 70 – ITALIE

tél. : 00 39 06 499 12730 - fax : 00 39 06 499 12735

Responsable Erasmus+ : Dottissa Maria VITTORIA DI ROBERTO (architetturaerasmus@uniroma1.it)

Responsable international/Erasmus+ : Daniela ASTOLFI (erasmusincoming@uniroma1.it)

Correspondant administratif : Maria RAZIA SCIFONI (socrates@uniroma1.it)

Correspondant enseignant (France) : Giacinto DON VITO

### **Rome 3**

Università Degli Studi di Roma

Via Ostiense, 159, 00154 Roma, Italie

Correspondant enseignant : Prof. Luca Montuori (luca.montuori@uniroma3.it)

Correspondant administratif:

### **Venise**

Facoltà di Architettura Tolentini (<http://www.iuav.it>)

Santa Croce-Campo della Lana 601

30135 Venezia-ITALIE

Incoming student officer : Paola DE ROSSI (mobilitastudenti@iuav.it)

## **PAYS-BAS**

### **Delft**

Faculté d'architecture de Delft

Julianalaan 134 – 2628 BL – DELFT

Directeur Karin LAGLAS

Institutional Erasmus+ coordinator : Gerdien DE GRAAF (internationaloffice-bk@tudelft.nl)

Correspondants administratifs :

Doesjka DE JONG, Madeleine DE MORREE, Anke HACQUEBORD, Rosanne VAN BLADEREN

(internationaloffice-bk@tudelft.nl)

## **PORTUGAL**

### **Porto**

Universidade do Porto (<http://www.up.pt>)

Faculdade de Arquitectura Reitoria

Rua do Golgota, 215

P-4150-755 Porto, PORTUGAL

Tél. : +351 22 040 8174 ou +351 22 040 8056 –Fax. : +351 22 040 81 83

Service mobilité : Maria DA CONCEICAO FREITAS NOVERCA (mnoverca@arq.up.pt) (international@reit.up.pt)

Responsable enseignant : Monsieur Suares Carneiro (France)

**Lisbonne**

Universidade Técnica de Lisboa  
Faculdade de Arquitectura  
Rua Sà Nogueira – Polo Universitario da Ajuda  
1349-055 Lisboa, Portugal  
Coordinateur institutionnel Erasmus+ : Pr Pedro DIAS RODRIGUES PIMENTA (gmobilidades@fa.utl.pt)  
Tél. : +351 21 361 50 80 ou +351 21 361 50 17  
Erasmus+ officer : Joao FERNANDES, Marco ALVES

**ROUMANIE****Bucarest**

University of Architecture « Ion Mincu » de Bucarest  
18-20 Academiei STR, SICT, 1  
010014 Bucarest - ROUMANIE  
Coordinator for incoming students : Adrian MOLEAVIN (adrianmoleavin@gmail.com)  
Erasmus+ department coordinator : Dr. archi. Corina DUSOIV  
Administrative contact : Iulia MATEI (erasmus\_architectura@yahoo.com)  
International\_office@uauim.ro  
Erasmus+ institutional coordinator : prof. Doina NICULAE (email.doina@uauim.ro)

**ROYAUME UNI****Glasgow**

Ecole d'Architecture de Glasgow  
La Mackintosh School of Architecture  
167 Renfrew Street – United Kingdom - Glasgow G36RQ – SCOTLAND  
tél. : 00 1 514 343 7075 – fax : 00 1 514 343 2097  
Exchange coordinator : Alan HOOPER  
Erasmus exchanges officer : Claire CHIDGEY-CARMICHAEL (c.carmichael@gsa.ac.uk)

**TURQUIE****Istanbul****University ITU**

Ayazaga Kampusu, Otomasyon Binasi, Kat : 2 - TR-34469 Malak  
Tél.: + 902122857183/84  
Sanem ERSINE-MASATLIOGL et  
Director of Erasmus office : Serpil SIDGWICK  
Correspondant administratif : Mr Iteris Guçlüer (erasmus@itu.edu.tr)

**Istanbul Bilgi**

Istanbul Bilgi University  
International Office  
Eski Silahtaraga Elektrik Santrali  
Kazim Karabekir Cad. No: 2/13  
34060 Eyup/Istanbul-Turkey  
Erasmus Institutional Coordinator: Beyhan Demir Langlois (erasmus@bilgi.edu.tr)

## 2. Dans le cadre de conventions passées avec des établissements d'enseignement étrangers sur le cursus initial :

### ARGENTINE

#### Buenos-Aires

Universidad de Buenos Aires - FADU-UBA  
Pabellon II-4° piso - CP BFA 1428  
Ciudad de Buenos Aires - Argentina  
Doyen Monsieur Eduardo CAJIDE ([ingrado@fadu.uba.ar](mailto:ingrado@fadu.uba.ar))  
Secretario de Relaciones internacionales : Maria Mercedes ACHILLE ([estudiantesincoming@faduLuba.ar](mailto:estudiantesincoming@faduLuba.ar))  
Tél. : 0054 114789 6283

#### Cordoba

Universidad Nacional de Cordoba – Facultad de Arquitectura, Urbanismo y Diseño  
Av. Velez Sarsfield 264-5000 Cordoba – Argentina – CC 728  
Tél. : 0351 4332091/95 int 107 / Fax : 054-351-4332092  
Correspondant administratif : Ezequiel PEREYRA ([internacionales@faudi.unc.edu.ar](mailto:internacionales@faudi.unc.edu.ar))

### BRESIL

#### Rio de Janeiro (FADU)

Faculdade de Arquitectura e Urbanismo da Universidade Federal do Rio de Janeiro  
Av. Pedro Calmon, 550- Prédio da Reitoria, 2° andar – Ilha do Fundão – RIO DE JANEIRO – BRESIL  
Responsable International Affairs Office : [ElaineSilva@reitoria.ufrj.br](mailto:ElaineSilva@reitoria.ufrj.br)  
International student Exchanges Coordinator – Tél. : 00 55 21 2598 1990/1656 – Fax : 00 55 21 2598 1991  
Correspondant administratif : [intercambio@fau.ufrj.br](mailto:intercambio@fau.ufrj.br)  
Correspondant enseignant : Monsieur Guilherme LASSANCE

#### Rio de Janeiro (PUC)

Pontifca Universidade Catolica do Rio de Janeiro (PUC)  
Rua Marquês de Sao Vicente, 225  
Ed. Padre Leonel Franca, 8° andar – Gavea  
22453-900 Rio de Janeiro – RJ – Brasil  
Correspondant administratif : Linda Cristina SOUSA ([incoming-ccci@puc-rio.br](mailto:incoming-ccci@puc-rio.br))

#### Sao Paulo

Universidade Presbiterana Mackenzie (<http://www.mackenzie.br/fau>)  
Rua da Consolação, 930 –Predio 9  
01302-907 Consolação –SAO PAULO  
[arquitectura@mackenzie.br](mailto:arquitectura@mackenzie.br)  
Director : Valter CALDANA  
Correspondante administrative : Aline ALVES DE PAULA ([aline.paula@mackenzie.br](mailto:aline.paula@mackenzie.br))

### CANADA

#### Montréal

Ecole d'Architecture de l'Université de Montréal (<http://www.umontreal.ca> et <http://www.international.umontreal.ca>)  
C.P. 6128 - Succursale Centre Ville - MONTREAL QC H3C 3J7  
tél. : 00 1 514 343 7337 - fax : 00 1 514 343 7138  
Conseillère en mobilité étudiante/Europe/Moyen-Orient : Caroline TEHARD ([caroline.tehard@umontreal.ca](mailto:caroline.tehard@umontreal.ca))  
Secrétaire de la Directrice : Ginette LAMBERT – [ginette.lambert@umontreal.ca](mailto:ginette.lambert@umontreal.ca)  
Attaché de coopération : Vanessa SANDOVAL  
Relations internationales : Frida ANBAR – [frida.anbar@umontreal.ca](mailto:frida.anbar@umontreal.ca)

## **CHINE**

### **Shanghai**

Tongji University  
College of Architecture and Urban Planning  
1239# Siping Road, 200092 Shanghai P.R. China  
Tel : 0086-21-65983592 – Fax : 0086-21-65986707  
International Cooperation Office, Building B - Room 122  
Responsable du bureau international : Hannah DONG (hannahdong@tongji.edu.cn)  
Assistant : Ying QU (y.qu@whitr.org)  
Enseignant correspondant : Professeur Jian ZHUO

## **ETATS-UNIS**

### **University of Houston**

#### **Gerald D. Hines**

College of Architecture and Design  
Correspondant enseignant : Professor Dietmar Froehlich, Mr Rodriguez Fernandez

## **JAPON**

### **Kyoto**

Kyoto Institute of Technology (KIT)/Département d'architecture  
Matsugasaki Sakyô-Ku - Kyoto 606-8585 – JAPAN  
Tél : 00 81 75 724 7628 - Fax : 00 81 75 724 725  
Director : Hiromi KOBAYASHI (bureau-n@kit.ac.jp)  
Correspondant : Masatsugu NISHIDA  
Student Exchange - Akana YOSHIDA (ab7131f@jim.kit.ac.jp)

## **MAROC**

### **Rabat**

Université internationale de Rabat  
Directeur exécutif en charge des relations internationales : Daniel Léonard  
(daniel.leonard@uir.ac.ma)

## **THAILANDE**

### **Bangkok**

Université de Chulalongkorn - Faculté d'architecture  
Phyathai Road, Pathumwan, Bangkok 10330, THAILANDE  
Deputy Dean for the Foreign Affairs : professeur Siriwan SILAPACHARANAN  
Correspondant administrative : Sansanee BOONNITIPRASERT (aunniework@gmail.com)  
Correspondant enseignant (France) : Prin JHEARMANEECHOTECHAI

## **SUISSE**

### **Genève**

Haute Ecole de paysage d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)  
Rue de la Prairie 4, 1202 Genève, Suisse  
Correspondante administrative : Maude FRELECHOUX  
(international@hes-so.ch)  
Correspondante International Officer : Natascia KYBURZ  
(natascia.kyburz@hefr.ch / relinternationales@hefr.ch)  
Correspondante enseignant master: Karine ONORATO  
(Karine.onorato@hes-so.ch)

### **Zurich**

ETH Zurich  
Raemistrasse 101, 8092 Zurich, Suisse  
Correspondante administrative : Rachel Fischlin  
(rachel.fischlin@akd.ethz.ch)  
Correspondant programme mobilité: Andrea Rothenbühler  
(andrea.rothenbuehler@akd.ethz.ch)  
Correspondant Incoming students : Patrick Bisang  
(patrick.bisang@akd.ethz.ch)

**ECHANGES 2013/2014-2014/2015-2015/2016  
LISTE DES ETUDIANTS E.N.S.A.V.**

DESTINATIONS	Noms (2013-2014)	Noms (2014-2015)	Noms (2015-2016)	Noms (2016-2017)
Allemagne (Berlin)	Alizée DAGUZAN Floriane SCHMITT	Camille ALLAMAN Guillaume PINTON	Francelle CANE Corinne VIAL	HELM Elise RICHTER Anna
Allemagne (Darmstadt)	- -	Laureline LHUILLIER Tudor NEAGU	- -	HAMEL Morgane
Allemagne (Mayence)	Lou WAGUET	Mathilde ESTLIMBAUM	Benjamin BORDEAU	PROVOST Noémie
Allemagne (Munich)	-	Clément DAUVILLIERS	Cécile BERGAUD Malo RECOURSE	DELANNOY Pierre-Yves MINCHIN Laura
Autriche (Vienne)	Thomas BRAUD Hubert FONTANT	Marine DOUCHET Charles POUJADE BALTAZARD	Samia HASNA CIRILO MAHMOUD ALI	SENECA Victoire BERTHAUD Clara
Belgique (Bruxelles)	Léonor MEGROT	Eléonor FERRAGU Pauline ZAMARON	Martin LEVEILLEY Melba MICOS	GUEGUEN Mélanie
Belgique (Liège)	-	Mathieu ROUVEIX	Sophie BEST Sarah LAULAN	
Brésil (Rio de Janeiro/ FADU) (Convention)	Marie CANN Aude GERARD	Marion KONIRSCH Louise-Marie ANTONI	Aliette LE MOTHEUX DU PLESSIS Guillaume MAGHALHAES	MASSA Shéhérazade
Brésil (Rio de Janeiro/PUC) (Convention)	Joachim BUSSERY Agathe HEMARD	Céline DIAS Clémentine GENET	Julie DURU	STOMP Louison VOLANT Felix
Brésil – Sao-Paulo (Convention)	Julie RONDEAU	Alex ARNOU	Yasmine MOHSEN	RAMSTEIN Isadora
Canada (Montréal) (Convention)	Evalyne CHANCEL Christopher DESSUS	François BOURGINE Agathe THUBERT	Sophia CHARLES Lucie PALOMBI	FARGUES Edouard THIAW- WING-KAI Guillaume
Chine (Tongji)	Clarisse CARLIER Arnaud DESPRETZ	Carla-Marie AJJAR Giulia FELICI Louis FREYDIER Zohara LAHLOU FATIMA Kim Lou MONNIER Guillaume RALUS	Morgan BREGIGEON Anna ELLERMETS Emilie KANG Idriss KARNACHI Juliette LEFRANCOIS	LIBERGE Marjolaine EL HOUARI Mounia RIHOUX Quentin GUELLEC Mai BULTE Margaux LENFANT Carole
Espagne (Barcelone)	Maxime GENY Mathilde PRADELLE	Raïssa CHARVILLE Sacha LORAND	Sixtine PAUCHET Nicolas VIERA	VERSACI Eve DESILLE Camille
Espagne (Madrid)	Thomas CHARIL	Lucie AFFRE Mélanie BENNETT	Manon LOQUIN	BLANDIN Jeanne GHERTESCU Mirella
Espagne (Valladolid)	Thomas GARREAU	Sophie AUGUSTIN	Nelly BORDRERO Alix DUFOR	-
Estonie (Tallinn)	-	-	Jérôme PONCE	-
Etats-Unis (Judson-Austin)	Florian HOANEN	Marguerite LONDE	-	-
Etats-Unis (Urbana – Champaign)	Julien BRICOUT Anne-Philippine DELAGRANGE Bruno FORTIN Louise FRELAUT Raphaël LESCURE Laëtitia DE TORSIAC Thomas YAHER	-	-	-
Grèce (Athènes)	-	Vivianne LE DUNFF Lucie OU MESKOUR	Joséphine MORELLI DI POPOLO Thomas RAMPHORT	ROUSSON Florianne



DESTINATIONS	Noms (2013-2014)	Noms (2014-2015)	Noms (2015-2016)	Noms (2016-2017)
Italie (Milan)	Marie AUGAGNEUR Charles BOURELY	Maëlle BACHOLLET Camille POEZEVARA	Caroline Marie CALIXTE Marine RENAUEDEL	BONY Julien MEKKAOUI Ismeth
Italie (Palerme)	-	Nikac GOJAK Louis LEROY	Pauline BESANCON Coline BUCQUET	BONNEFOND Stephane TOUCHARD Juliette
Italie (Rome)	Salomé BOUILLE Léonor CHABASSON Marine COUTURIER Emmanuelle ESNAULT	Chloé CHAPRON Maëva LEROY Margaux LYONNET Arnaud SOULAGE Roest SYEVA	Sarah BENARD Nais CAMPEDEL Emeline DUSSAUCY Lucile PAUMIER	COPPI Claudia HELIOU Hugo HERVOUET Louise KLEIN Byron LERIN Rozenn
Italie (Venise)	Sarah PANEL	Nassim MOUSSI Emma RUBEILLON	Delphine LEDUC Cosette PICAULT	ISIDORE Louis LE Thanh-Thao
Japon (Kyoto)	Capucine CLERET Antoine SOUCHE	Clara FONDER Victor PIOLAT	Jules-Valentin BOUCHER Bertille GOSSET	HAYATI Massih ZWYGART Jonathan
Pays-Bas (Delft)	-	Félix BOREL Charles DUCERISIER	Paula BIZAIS Tadeusz PRUSZKOWSKI	JEROME Julia
Portugal (Lisbonne)	Laetitia CHAVANNE Flore PETIT	Coralie BARTHE Mathias LEFEBVRE	Carmen DE CORDOUE Doriane DIREUR	GROSSARD Lou
Portugal (Porto)	Béregère COUPUT	Hélène COURCOL Camelia Marina PETRE	Gaëlle PILON	BERTRAND Coralie
Roumanie (Bucarest)	Daphné CATTON Thibaut DAVANSEAU	Auréliette ETIENNE Clara PAILLER	-	JOSSE Fanny
Royaume-Uni (Glasgow) Convention	Maxime JAUME	Aurore GARNIER	Esther GRESLIN	TEBOUL Noé
Royaume-Uni (Oxford)	Zoé DEFOSSEZ	-	-	-
Suède (Stockholm)	Maxime BOILEAU	Margaux HOCHCORNE	Marius HAMELOT	-
Suisse (Zurich) Convention	-	Anne-Cécile CARFANTAN	Linda HATAWA	REGNAULT Ludovic
Thaïlande (Bangkok)	Elodie ARTIERES Alejandra CASTELLANO Alexandra MARTEN Quentin PECHENET	Jean-Baptiste CANONNE GUIBERT Joséphine DELIGNIES Colanban DE MASCAREL Emilie MOUCHEL Lucie ROSSIGNOL	Théophile CORBIER Ferdinand COVIN Julien DOUILLET Benjamin LOUVEAU Jean PUJOL	BOURGUIGNON Florian CHHIIH Jaafar JAN Clara LINDER Charlotte RASIAH Abirami WOODS Marie
Turquie (Istanbul)	-	-	Hélène BATTINI	CAILL Baptiste DE BULTS Alexandra

De février à février

De février à février

De février à février

DESTINATIONS	Noms (2013-2014)	Noms (2014-2015)	Noms (2015-2016)	Noms (2016-2017)
Argentine (Buenos-Aires)	Raphaëlle CHEDEVILLE Lise BOUANCHAUD Emily GAME Antoine REYNAUD Matthieu PERRAUT	Anne Sophie COLLIN Charlène COSSON Lucas HUVET Camille JEAN Laure KHAYAT	Nina JOLY Balthazar LORET Anais ORTIZ DE ZARATE Anne-Laure REMY Joseph VINCENT	BARBE Paul-Antoine QUEVA Alice SATTLER Manon TANDIA Djimé VIALIS Clara
Argentine (Cordoba)	Aurore LE BOT Alexia LAGORCE	Gwenaëlle ROUSSET Adrien BERETTI	Eglantine BUI Virgile PORTRON	BONNET Théodore LAHAYE Pierre

**ECHANGES 2014/2015-2015-2016/2016-2017  
LISTE DES ETUDIANTS ETRANGERS**

DESTINATIONS	Noms (2014/2015)	Noms (2015-2016)	Noms (2016-2017)
Allemagne (Darmstadt)	Luisa RUFFERTSHOFFER	Rebekka SIEBERT (1 <sup>er</sup> s.)	
Allemagne (Mayence)			Oussama HAMAMI
Allemagne (Munich)	Nina Sophie KLEBER Nour Elhouda MOKNI	-	Hanna ALBRECHT
Autriche (Vienne)			Ece ATIL
Argentine (Buenos-Aires)	Lucilla ABALLONE Nina JOLY	-	
Argentine (Cordoba)	-	Guadalupe FASSI	Zoe CHERRO
Belgique (Bruxelles)	-	Salwat IDI Ivanie ROULET	
Brésil (Cordoba)	Fassi GUADALUPE		
Brésil (Rio de Janeiro)	Isabella DE CARVALHO FERREIRA	Arthur CAMARGO MACEDO (FADU)	
Brésil (Sao-Paulo)	Isabella Silva DE SERRO AZUL	-	Alexandre CERAVOLO ABRAHAO
Canada (Montréal)	-	Vincent PILOTTE Alexie L. SEGUIN	
Chine (Tongji)	Siyu LIU Yini TANG	Chen Haisu Wu JINGYAN Chen PU Chen PENG Jian RUI Xuan WEN	
Espagne (Barcelone)	Lucia BILBAO Lara PEREZ	Beatriz SALADICH NEBOT Pere SERRA BOSCH	
Espagne (Madrid)	-	Guillermo DE MADARIAGA ROCA Maria Constanza MAGLI	Maria Teresa PASTOR NOVELLA Maria Victoria MATA DE MATEO
Espagne (Valladolid)	Juana RANERO VEGA		
Grèce (Athènes)	-		
Italie (Milan)	Margherita GAZZOLA	Volpi VALENTINA (2 <sup>nd</sup> s.)	Giuseppina VASTOLA
Italie (Palerme)	Giulia DE FRANCISCI Gaetano GIORDANO	Giulio CARUSO Francesco MANCUSO	
Italie (Rome)	Giulia PANEBIANCO Stella CARLUCCIO Maria Cecilia PALO Benedetta VERDEROSA Michela MARCHETTI Alessandro MARTINELLI	-	Michele LAZZAZZERA
Italie (Venise)	Francesca BORTOLATO Martina NUZZO	Francesca GOZZI (1 <sup>er</sup> s.) Matteo MAGGIO (1 <sup>er</sup> s.)	Susanna DE VIDO Francesca ROCCHI
Japon (Kyoto)	Fukuko KATO Sho UENOYAMA	Ayako MIYAGI Keiko ONOHARA	Mao TODOROKI
Maroc (Rabat)			Mohamed Ilyas BOUACHIK Nadine ELBLIDI
Pays-Bas (Delft)	-	-	
Portugal (Lisbonne)	Baltazar MATEUS	-	
Portugal (Porto)	-	-	Ana Felipe FRANCO GOMES Pedro Miguel CORREIA MARQUES
Roumanie (Bucarest)	Cristian Nicolae AVRAM Cristina ILIE	Miruna GIRDEA (1 <sup>er</sup> s.)	Mara Teodora CATARGIU Diana Biatrix BUTA
Royaume-Uni (Glasgow)	Jonas CELS Oliver VICKERAGE	-	
Suède (Stockholm)	-	-	
Suisse (Zurich)	-	Samuel AEBERSOLD (1 <sup>er</sup> s.)	
Etats-Unis (University at Austin of Texas)	-	-	
Turquie (Istanbul)	Erdem AYCICEK	-	Bengisu YDOS (BILGI)

## CENTRES ET INSTITUTS CULTURELS ETRANGERS A PARIS

Alliance Culturelle Franco Allemande  
1 rue Bruller – 75014 Paris

British Council (<http://www.britishcouncil.org/france>)  
9 rue de Constantine – 75340 Paris Cedex 07  
tél. : 01 49 55 73 00  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Centre Culturel de l'Ambassade d'Argentine  
6 rue Cimarosa  
75116 Paris  
tél : 01.47.27.15.11

Centre Culturel Canadien (<http://www.Canada-culture.org>)  
5 rue de Constantine – 75007 Paris  
tél. : 01 44 43 21 90 –  
Heures d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi de 10h à 18h, jeudi de 10h à 12h, samedi de 14h à 18h.

Centre Culturel de Chine à Paris (<http://www.cccparis.org>)  
1 boulevard de la Tour-Maubourg – 75007 Paris  
tél. : 01 53 59 59 20 – fax : 01 53 59 59 29 –

Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels  
9 rue Chardin – 75016 Paris  
tél. : 01 44 14 53 60

Centre culturel Suédois  
11 rue de Payenne  
75003 Paris  
tél : 01.44.78.80.20

Forum Culturel Autrichien (<http://www.fca-fr.com>)  
17 avenue de Villars – 75005 Paris  
tél. : 01 47 05 27 10 –  
Heures d'ouverture : du mardi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Instituto Camões – Centre Culturel Portugais à Paris (<http://www.instituto-camoes.pt>)  
26 rue Raffet – 75016 Paris  
tél. : 01 53 92 01 00 – Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Instituto Cervantes de Paris (<http://www.paris.cervantes.es>)  
7 rue Quentin-Bauchart – 75008 Paris  
tél. : 01 40 70 92 92 –  
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 10h à 20h, vendredi de 10h à 14h.

Instituto Italiano di Cultura (<http://www.iicparis.org>)  
73 rue de Grenelle – 75007 Paris  
tél. : 01 44 39 49 39 –  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Institut Néerlandais  
121 rue de Lille – 75007 Paris  
tél. : 01 53 59 12 40

Maison de la Culture du Japon à Paris  
101 bis quai Branly  
75015 Paris  
tél : 01 45 79 02 00

Service Culturel de l'Ambassade du Brésil  
34 Cours Albert 1er  
75008 Paris - tél : 01.45.61.63.69